

Procès-verbal du Conseil d'Administration CCAS

10 juin 2025

Membres présents :

Mmes JACOB, BIOSA, DESCOMBES, FLAMAND, JULIEN, LEPRETRE –
Mr BERGERET, DEROT, MAHUET, TATU.

Membres excusés :

Mme BENACEUR (a donné pouvoir à Mr DEROT), LAVEIX (a donné pouvoir à Mr MAHUET), LEDY (a donné pouvoir à Mme JULIEN),
Mrs PRONCHERY, LICHANI (a donné pouvoir à Mme JACOB).

Appréciation du quorum :

- Point 1 et 2 de l'ODJ : 9 membres présents/17 : 13 voix (4 pouvoirs)
- A partir du point 3 de l'ODJ, arrivée de Madame LEPRETRE : 10 membres présents/17 : 14 voix (4 pouvoirs)

Déroulé de la séance

1) Procès-verbal et compte rendu de la séance du 6 mai 2025.

Le procès-verbal du CA et le compte rendu de la commission d'attribution ont été validés à l'unanimité.

2) DM Budgétaire Soutien financier retraité.

Rapporteur : Monique JACOB

Suite à la création de l'aide facultative « Soutien Financier Retraité », le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur la modification budgétaire suivante :

Au titre de la section de fonctionnement :

En dépenses :

- Ajustement des crédits pour la création du Soutien Financier Retraité pour 9 500 € au compte 65134-4238 chapitre 065.

En recettes :

- Ajustement de la subvention de la commune pour 9 500€ au compte 74741-424 chapitre 74.

Ainsi, la section de fonctionnement reste en équilibre.

Le tableau ci-dessous retrace les modifications proposées.

Section de fonctionnement - Dépenses						
Chap./Op.	Compte	Fonction	Gest.	Service	Libellé	Montant
65	65134	4238	SOCIAL	SOCI	SOUTIEN FINANCIER POUR LES RETRAITES	9 500,00
TOTAL :						9 500,00

Section de fonctionnement - Recettes						
Chap./Op.	Compte	Fonction	Gest.	Service	Libellé	Montant
74	74741	424	SOCIAL	SOCIAL	AJUSTEMENT SUBVENTION COMMUNE	9 500,00
TOTAL :						9 500,00

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration : **Approuve** à l'unanimité la Décision Modificative.

3) Point sur les aides CCAS de mai 2025.

Présentation ci-jointe.

4) Examens des demandes d'Aides Financières.

Compte rendu distinct, réservé aux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

5) Questions diverses.

- L'UDCCAS a informé cette semaine l'ensemble des CCAS qu'une proposition de loi prochainement examinée au Sénat comprend un amendement du gouvernement qui prévoit de permettre à un préfet d'autoriser une commune à ne pas créer de CCAS, même lorsqu'elle dépasse le seuil de 1.500 habitants. Les CCAS s'inquiètent pour le devenir des missions sociales exercées par les communes, par l'intermédiaire des CCAS.

Monsieur TATU demande comment le CCAS de Belleville-en-Beaujolais peut se mobiliser ? y a-t-il des pétitions de prévues par exemple ? La question sera posée à l'UDCCAS.

- L'UDCCAS propose aux élus et administrateurs des conseils d'administrations des CCAS une journée formation sur le thème : « **L'ABS : la feuille de route du prochain mandat** », en vue de préparer l'analyse des besoins sociaux pour le mandat à venir.

Cette journée se déroulera le 4 décembre 2025 à Caluire et Cuire. Elle comprendra :

Le cadre juridique de l'ABS / Les outils et la démarche / Des retours d'expériences (intervention des CCAS de Vindry-sur-Turdine, Saint Priest et Villeurbanne pour présenter la méthodologie) / l'intervention d'Itinère Conseil.

L'UDCCAS réserve pour l'instant 2 places par CCAS. Selon le nombre de demandes global, le nombre de places pourra être revu à la hausse.

Les membres intéressés sont invités à le faire savoir à Angéline qui s'occupera des inscriptions auprès de l'UDCCAS.

Monsieur TATU indique que depuis la mise en place des journées de formation, l'ambiance au sein du Conseil d'Administration est devenue plus agréable. Ces journées sont bénéfiques pour la cohésion et les échanges.

- Le dernier conseil d'administration avant l'été aura lieu le 1^{er} juillet. Monique JACOB invitera les participants à rester partager un moment convivial autour d'un verre avant de se souhaiter un bel été.

Prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS –
Mardi 1^{er} juillet 2025 à 18h15
Salle des Conseils

Monique JACOB,
Vice-Présidente du CCAS



Brigitte JULIEN,
Secrétaire du CCAS